



PREFET D'EURE ET LOIR

Direction régionale des
entreprises, de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi
Région Centre-Val
de Loire
Unité
Départementale
D'Eure et Loir

RECEPISSE DE DECLARATION
D'UN ORGANISME DE SERVICES A LA PERSONNE
N°SAP/493153944

et formulée conformément à l'article L 7232-1-1 du code du travail

Vu la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services,

Vu les décrets n° 2011-1132 et n° 2011-1133 du 20 septembre 2011 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives au chèque emploi-service universel et aux services à la personne,

Vu l'arrêté préfectoral du Préfet d'Eure et Loir du 1^{er} mars 2013 portant délégation de signature à Monsieur le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2013 portant subdélégation de signature du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi à Monsieur le directeur de l'unité départementale de la Direccte d'Eure et Loir,

Le Préfet d'Eure et Loir, Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, et par délégation, le Directeur du Travail responsable de l'Unité Départementale d'Eure et Loir de la Direccte Centre-Val de Loire,

C O N S T A T E :

Qu'en application des dispositions du code du travail susvisées, une déclaration d'activité de services à la personne a été déposée auprès de l'Unité Départementale d'Eure et Loir de la Direccte Centre-Val de Loire par :

L'entrepreneur individuel Madame PROVOST Christelle dont le siège social est situé :

7 allée des cèpes
28250 SENONCHES

Siret : 49315394400027

Départementale d'Eure et Loir, 13 rue du D. Haye à Chartres (28000) Tél 02 37 18 79 00
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direction) Unité

Patrick MARCHANT



Le Directeur de l'Unité Départementale d'Eure et Loir,
du travail et de l'emploi de la région Centre-Val de Loire,
des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
Pour le préfet et par délégation du directeur régional

Fait à Chartres, le 17 novembre 2016

d'Eure et Loir.
Le présent reçepisse sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture

- exercice des activités autres que celles déclarées dans la déclaration.

2 et des dispositions de l'article L. 241-10 du code de la sécurité sociale.
sementaire de l'activité exercée au titre de l'année écoulée avant la fin du premier
quantiitatif des trimestriels d'activité, tableau statistique annuel et bilan qualité.
7232-21 (états trimestriels d'activité, les obligations définies à l'article R.
en demeure par le préfet restée sans effet, les fagots répétée, après mise
4°, 5° et 6° de l'article R. 7232-19 ou qui me concernait, de la réglementation aux
cessé de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux

La présente déclaration pourra être retirée si l'organisme agréé :

Toute modification concernant la structure (transfert de siège social, ouverture d'une nouvelle implantation...) ou les activités exercées devra, sous peine de retrait de déclaration, faire l'objet d'une déclaration modifiative auprès de l'Unité territoriale d'Eure et Loir de la Direction Centre.

L'article L 241-10 du code de la sécurité sociale.
ouvert droit au bénéfice des dispositions des articles L 7233-2 du code du travail et
Ces activités exercées par le déclarant, sous réserve d'être exercées à titre exclusif,

résidence principale et secondaire.

- **maintenance, entretien et vigilance temporaires, à domicile, de la collecte et livraison à domicile de linges repassés**
- **livraison de repas à domicile**
- **préparation des repas à domicile et commissions**
- **petits travaux de jardinage, y compris débroussaillage**
- **entretien de la maison et travaux ménagers**
- **prestations de petit bricolage dites « homme toutes mains »**

Les activités déclarées sont les suivantes :

Madame Christelle PROVOST exerce son activité selon le mode prestataire.

Ce reçepisse n'est pas limité dans le temps.

Après examen du dossier, cette demande a été constatée conforme et le présent
reçepisse de déclaration d'activité de services à la personne a été enregistré au nom
de Madame Christelle PROVOST.